

COUR D'APPEL DE BAMAKO
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE LA COMMUNE I DU DISTRICT
DE BAMAKO

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE

N° 18903 /TGI.C.I

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA COMMUNE I
DU DISTRICT DE BAMAKO CERTIFIE AU VU DES PIÈCES SUIVANTES:

Copie d'extraits d'acte de Naissance Certifié à l'original N°36 de
l'année 1995 du Centre principal de Bamamba

QUE LA PERSONNE DÉNOMMÉE CI-APRÈS

PRÉNOM (S)

Sidy

NOM :

Sacko

NÉ (E) LE :

11 Mai 1995

A :

Bamamba

DE :

Brehima

ET DE :

Oumou

PROFESSION :

Enseignant

SITUATION DE FAMILLE :

Marié

DOMICILE / :

Motubabougou

EST DE NATIONALITÉ MALIENNE EN VERTU DES ARTICLES 224 ET SUIVANTS DE LA LOI N° 2011-087
DU 30 DÉCEMBRE 2011 PORTANT CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE DU MALI.

BAMAKO, LE

12 octobre 2023

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL



Sarambé COULIBALY

Chevalier de l'Ordre National